AUCTION.

... GOT.
... 13th October
... Exchange, St. Louis street,

... LOTS OF GROUND,
... Duralde's quarter.
... each of these lots have
... ordinances, to wit
... contiguous to the square
... Men and Independence
... That square
... a large building
... having seventeen

... and 11, contiguous to
... Great Men, Craps,

... to the square
... Men, Casacalvo and
... will be found agree-
... office of Felix de
... which will be ex-
... These lots measure 40
... feet in depth.
... credit, in notes, by
... to the satisfaction of the
... payment, with mort-
... per annum
... the said notes should

... before Chas. Boudous-
... of the purchasers.

... WHITING.
... will be sold, at the
... front, situated
... on this side of
... also well adapted
... a large private very a-
... wishing to invest their
... offers, as it will be
... purchasers, in lots
... depth of about 40 are
... the Exchange.
... for notes drawn and
... vendor and mortgage
... made payable to the
... cent, will be made
... before Edward
... the expense of the pur-
... oct 2—1t

... Thursday, the 18th instant,
... o'clock a.m., the fol-
... furnishing now in use
... The furniture, con-
... bureaus, chairs,
... bedsteads, bedding,
... cooking utensils,
... two fine mang-
... o 2—3t

... WHITING.
... in Suburb Tremé.
... 24 October next, at
... St Louis street,
... built of bricks, be-
... slate, composed of
... gallery on the first
... cabinet above, the
... with taste; also a
... coach gate, &c.
... are invited to visit
... lot measuring 30
... between Villere and Ro-
... the banquettes at the
... se 27—3t

... the 2d October next,
... store of Mr B. Lacoste,
... and St Louis streets,
... Wine, in boxes of 12
... of the following brands,
... Chateau Margaux, Haut
... Medoc, St. Emi-
... Haut Barsac, Barsac,
... following brands: Haut
... Barsac, and Carbon-
... Champagne,
... Champion, and
... se27

CARPENTIER.
... 1838, precisely at noon,
... Exchange St Louis street,
... ALLY, about 23 years of
... washer and ironer; she is
... the family way, but
... diseases and vices
... children, one named
... another named Clarissa 6
... named LEAH, about 30 years
... and ironer, and tolerable
... not of the diseases
... cash, one-third in 6
... months with approved
... the slaves.
... passed before Theodore
... expense of the pur-
... sept 27

... CENAS.
... Tuesday 30 October, at 5
... of Messrs A Sinclair &
... account of whom it may
... wheels and line of
... as they now lie on
... miles below the mouth
... engine and machinery
... A Sinclair & Co
... water and she is lash-
... and strong hawser,
... remaining in
... getting a flat or steamboat
... oct 1

CARPENTIER
... Monday, October 1, 1838,
... at the Auction
... assortment of
... cloth, made in the
... The whole recently
... sept 29—3t

... away from the plantation
... of Arkansas county,
... Grand Lake Landing,
... about 23 years, low lit-
... and generally wears a
... of a bricklayer,
... height, very black
... purchased in
... Mr Fisk; speaks
... about the last of
... the above reward will be
... to the subscribers.
... FORHEES, 35 Camp st

... with saddle and bri-
... two hind feet white
... was found on the
... Sunday night. The
... paying the costs. Ap-
... new Basin.

... the public that from
... in any manner answer
... contracted by his wife
PIERRE BARTHELEMY

... for sale by
SCHMIDT & WERNER.
40 Bienville street
... for sale very
SCHMIDT & WERNER,
40 Bienville street

... for sale, apply to
P H MONSSEAUX,
Rampart street, between Conti
... the chapel. sept 29

... STORE, No 165, Royal near
... per ship Mozart,
... of fine Satined Paper,
... rooms and saloons; ditto
... for drawing rooms
... ditto for bedstead tops,
... and blue plain paper,
... handsome rose paper
... and green bottom; to-
... velvet borders of a band-
... s29—6t

... and for sale by the

... colors, &c &c;
... DUCATEL & SON,
83 Chartres st
... have just received per ship

... colors,
... colors,

... colors,
... divers colors.
COLVIS & DUMA
... WINES, &c
... in good order,
... from Toulouse,
... in their juice,
... wines in boxes,
... brands,
... recently arrived.
... Schmidt and Lo-

... & VALETON,
33 Royal street
... from and after the 1st
... fifty cents per barrel in
... taken in quantities of one
... free of drayage.
... of fuel possesses over
... coals, igniting more rea-
... from the unpleasant
... should induce every
... Office, Bank Alley.
... W. WELLS, Secretary

MONUMENTS of a cheap
... for the country, just re-
... at the Repository, 147
... Dauphin and Burgundy
s27—1m

... have constantly on hand
... and Liverpool Coal, in
... they offer sale in lots
... arrivals from England and
... Peach Mountain Coal,
... up in hogsheads expressly
... they will dispose of on
... No 55 Bienville street, up
... to.
B & A SOULIE.

... NEW ORLEANS.
... Resolution of the Council
... notice is hereby given,
... next, sealed proposals
... of the wharves
... and Esplanade streets,
... Mayor's office.
C. GENOIS, mayor
... for sale by
ROBERT H. WHITE.

L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Première Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 2 OCTOBRE 1838.

L'arrivée d'un navire [illegible] au-delà de Charleston. Cependant [illegible] que nous devons [illegible] des nouvelles [illegible] qui était parti d'Angleterre le 9 septembre.

HOTEL DE LA BOURSE.

Nous apprenons que l'hôtel de la Bourse, rue St. Louis, sera [illegible] le 1er novembre prochain et à recevoir [illegible] cause quelques longtemps attendu, soit prêt à les admettre. Situé au centre des affaires et entre les deux théâtres principaux de notre ville, cet hôtel n'aura-t-il aucun autre titre à la recommandation du public, ne saurait manquer d'attirer la foule. Mais si l'on joint à cet avantage celui de contenir la rotonde de la Bourse, la plus belle salle de bal des Etats-Unis, des bains aussi commodes qu'élégants, et une foule d'appartemens parfaitement distribués et dont les prix de location varient [illegible] à la grandeur et à la richesse, un mobilier tout neuf, des tapis dans toutes les chambres depuis les combles jusqu'au rez-de-chaussée, un choix de domestiques adroits, honnêtes et intelligens, enfin une administration éclairée qui ne perdra jamais de vue la commodité des locataires, on n'aura même alors qu'une idée encore imparfaite de tous les avantages, de toutes les ressources que présentera l'hôtel de la Bourse.

Tout le monde connait la structure noble, hardie et élégante de la rotonde, nous ne croyons pas qu'il en existe une pareille dans toute l'étendue des Etats Unis. La salle de bal a déjà fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue, tant par ses belles dimensions, que par le goût remarquable qui a présidé à la décoration, soit à la distribution des ornemens, des peintures, des glaces et des dorures qui y sont prodiguées et qui offriront un brillant coup d'œil lorsque cette salle sera éclairée par les trois lustres au gaz qui s'échappent de son plafond, et surtout lorsque ses banquettes seront garnies de tout ce que la Louisiane renferme de graces, de beauté, de fraicheur et d'élégance; et quelle ville au monde peut se vanter de posséder un essaim aussi nombreux, aussi brillant de jeunes et jolies femmes depuis la langoureuse créole, jusqu'à la gracieuse fille du Nord et à la sémillante Française! On attend avec impatience l'annonce du premier bal. Il fera époque dans l'histoire de la Louisiane, le premier coup d'archet qui fera retentir cette noble salle et mettra en mouvement les flots de danseurs qui s'y précipiteront. Que de plans déjà arrêtés d'avance! quelles combinaisons de toilettes, que d'ordres et de commandes de rubans, de fleurs et des mille et un colifichets dont le beau sexe sait si bien tirer parti pour rehausser l'éclat de ses charmes et faire le bonheur ou le désespoir de ses admirateurs! La salle de bal et celle des bains ont, dit-on, été louées à MM. Bertus et Faget pour trois ans, moyennant une compensation de $39,000! Nous ne doutons pas que malgré un loyer si fort en apparence MM. Bertus et Faget n'aient fait là une excellente spéculation dansante.

Qui ne connait M. Bertus, le vétéran des bals, le père de la danse Louisianaise, le favori de tout ce peuple sautant, valsant, galoppant? La direction des bals ne saurait être entre meilleures mains, et si, comme nous n'en doutons pas, le choix de l'orchestre répond à celui des directeurs, nous pouvons compter sur une série de bals qui ne le céderont à rien de ce que peut nous offrir en ce genre le Nord ou l'Europe.

Allons M. Bertus, hâtez-vous d'ouvrir votre salle aux flots impatiens des bayadères du Mississipi, dont les pieds mignons brulent d'effleurer le parquet.

Nous reviendrons plus tard sur l'hôtel de la Bourse, si nous parvenons à nous procurer les renseignemens que nous n'avons cessé de demander depuis plus de cinq mois. Il y a beaucoup à dire sur ce vaste et superbe édifice et comme nous ne voulons donner autant que possible qu'une description fidèle et exacte, nous nous abstiendrons pour le moment d'entrer dans aucun de ces détails qu'il est impossible de donner sans avoir quelques connaissances en architecture et sans avoir pour ainsi dire participé à la construction.

HORRIBLE ACCIDENT.—Dans la nuit du 26 courant, le docteur A. SIEMONTKOSKI, trouva une mort prématurée. Etant appelé (dit la Gazette de Baton-Rouge du 29 courant) pour visiter un malade à quelque distance de la ville, il s'empressa de faire atteler sa voiture pour s'y rendre. Lorsque le docteur fut assis dans le cabriolet, le cheval très fougeux, avait pris une course rapide. La bride placé sur la tête du cheval ayant servi autrefois à un cheval plus gros, s'adaptait mal à celui du docteur; le mors s'échappa de sa bouche. La nuit était sombre, et cet infortuné jeune homme n'avait pu sans doute prendre les moyens de dompter son coursier. Plusieurs personnes dont les maisons furent heurtées par le cabriolet, entendirent le docteur pousser des cris en essayant d'appaiser son cheval, et en demandant qu'on l'arrêtât. L'animal épouvanté et indomptable se mit à galopper dans la rue jusqu'à ce qu'il atteignit la maison de M. G. Payrant, où sa course fut arrêtée par les poteaux de la gallerie contre laquelle il brisa la voiture en morceaux.—Le docteur fut lancé hors de la voiture, horriblement meurtri. Lorsqu'on le ramassa, il était dans un état d'insensibilité complète. Les soins délicats et empressés que lui rendirent la famille de M. Paysant, les Messrs. Favrot, et un grand nombre de ses amis, accourus sur le lieu, le rappellèrent à la vie pour quelques instants; mais sa constitution avait reçu une commotion trop violente; la force vitale était complètement abattue, et après quelques heures d'une douloureuse agonie, il expira.

Le Docteur Siemontkoski était un enfant de la Pologne; esclave de la liberté, il quitta sa malheureuse patrie en 1831. Il résidait dans cette ville depuis un an et sept mois; mais durant ce court espace de temps, il s'était acquis l'amitié et l'estime des habitants, par ses connaissances, ses qualités de l'âme et ses manières distinguées. Il était étranger sur une plage étrangère, mais il possédait cet aimant du cœur, la vertu; des amis vrais et sincères s'attachèrent à lui. Quelques instants avant sa mort il parlait gaîment de l'avenir qui lui apparaissait doré d'espérance et de bonheur; mais la mort arriva tout à coup avec toute son horreur, et obscurcit pour toujours ce brillant rayon d'espoir. Un nombreux cortège de citoyens suivit les dernières dépouilles au champ du repos: la Compagnie des Gardes de Baton-Rouge rendit les tristes et touchants honneurs de la guerre à son digne et honoré confrère. Les cérémonies religieuses des morts, furent célébrées à l'Eglise Catholique, par le Rév. Père Evrard. Plusieurs dames y assistèrent, et on remarqua sur leur figure, ce chagrin qu'elles ressentaient du triste sort de cet aimable jeune homme. L'émotion peinte sur tous les visages, prouvait qu'il avait mené une vie exemplaire, et que ses vertus qui le rendirent un membre honorable de la société, l'avaient fait aimer de tous. Sa perte sera longtemps ressentie.

NOUVEAUX DETAILS SUR LES DESASTRES DE L'OURAGAN.

Un brick brêmois, arrivé à Baltimore la semaine dernière, rapporte que le 19 septembre, il a abordé le navire Saracen, capitaine Deveraux, parti de la Nelle-Orléans pour New York, qui se rendait à Norfolk, ayant son gouvernail dérangé et son mât de misaine rompu. Le Saracen avait rencontré le brick Boston, allant du Cap Henry à Boston, avec perte de son petit mât de hune, ses voiles, etc. En même temps il a vu un navire démâté.

—La goëlette Sidney, partie de Porto Rico pour New York, a été rencontrée le 13 septembre, ayant perdu ses deux mâts, ses voiles et tout son chargement du pont. Le navire qui fait ce rapport, a vu, le 19, une goëlette naviguant avec des bouts de mâts, et un gros navire ou brick entièrement démâté. Le même jour il a parlé, par la lat. 34, 39, long. 73, 30, au navire Orleans, parti depuis deux jours de New-York pour la Nouvelle Orléans.

—La barque Atalanta, de Bedford, a été rencontrée en mer, lat. 45, long. 36, abandonnée, démâtée et pleine d'eau. Le brick Robert McWilliam était à ses côtés et avait une partie de son équipage à bord.

—Le navire Tuskina, de New York, allant à Pensacola, ayant perdu son mât de perroquet et son grand mât de hune, a été rencontré, le 20 septembre, s'en retournant à New York.

—Le 21 septembre on a vu au Cap Henry une goëlette avec une bonnette de pin, couchée sur le côté, sans personne à bord. Plusieurs débris de navires naufragés ont été remarqués le long de cette côte.

—Une goëlette arrivée de Wilmington à Baltimore, annonce que, le 15 septembre, au moment où elle mettait à la voile de New Inlet, le brick Harriet, cap. Brainard, de la Nouvelle Orléans pour Baltimore, entrait sans mât de hune et sans son petit mât de perroquet; ainsi que la goëlette Caroline, sans son mât de misaine, et la goëlette Mail, de Philadelphie entièrement démâtée. Elle a également aperçu un navire ou une barque qui avait perdu ses trois mâts; mais il est à penser qu'il s'est jeté sur la côte, car le vent soufflait très fort. Cette goëlette a également rencontré le brick Lackawana, de Wilmington, et un navire sans beaupré.

—La goëlette Mediator, de Philadelphie pour Norfolk, s'est perdue avec toute sa cargaison, dans la nuit du 20 septembre, à sept brasses de Smith Island. L'équipage a été recueilli par un pilot-boat.

—Un navire d'environ 300 tonneaux, sans vergues, sans bastingages, plein d'eau, une raie blanche et une dunette s'étendant jusqu'au couronnement, a été vu le 20 septembre, en dehors du cap de la Delaware, ayant à ses côtés un pilot-boat qui essayait à retirer sa cargaison. Le 24 un navire cinglait vers New-York, avec perte de ses deux grands mâts. Un autre gros navire a été également rencontré dans la lat. 37, ayant perdu son mât de perroquet et son grand mât de hune.

—Le brick Improvement, de Philadelphie, a été rencontré en mer, sans personne à bord. Il avait ses deux mâts coupés et retenus par les cordages, ayant toutes leurs voiles.

—La goëlette Wm. Henry, capitaine Waldo, partie de Charleston le 15 septembre pour Richmond (Virginie), a été rencontrée par la lat. 33, pleine d'eau; le capitaine, l'équipage et deux passagers ont été pris à bord d'un brick, et conduits à l'endroit de leur destination.

[illegible]

Dans [illegible] le 20 septembre, [illegible]

Révocation d'un vice Consul Français.

[illegible] vice-consul de France [illegible] Raimond [illegible] s'est présenté le 23 [illegible] a été [illegible] un [illegible] et [illegible].

Quelques journaux du Nord ont annoncé que le gouvernement français venait de lancer une ordonnance prohibant l'exportation de France, des blés et farines. Le *Journal of Commerce* de New York assure que c'est une erreur, et que l'ordonnance en question n'a trait qu'aux exportations aux frontières d'Espagne, afin d'empêcher l'entretien des troupes de Don Carlos. Ce décret a un but purement politique et n'a pas été lancé dans la crainte d'une disette en France.

LA LOUISIANE.
No. VII.—FIN.

Il suffira maintenant de quelques traits pour achever notre esquisse de la Louisiane. La domination espagnole ne dura qu'une durée de trente-trois années. En 1801, survint le traité de Saint-Ildefonse, par lequel le roi d'Espagne céda les provinces de Louisiane à ses premiers maîtres. Ceux-ci, craignant de les perdre, préférèrent les rendre indépendantes, et les cédèrent à la république naissante des Etats-Unis. Cette cession eut lieu en 1803. C'est delà que date l'existence politique de la Louisiane, qui, dès-lors libre et se sentant libre, s'élança dans la carrière de prospérité qui s'ouvrait, large et belle, devant elle. En 1806, quelques tristes débris de la malheureuse population de St. Domingue, se réfugièrent à la Nouvelle Orléans. En 1810, les Américains s'emparèrent de Bâton-Rouge, que les Espagnols s'obstinaient encore à garder, malgré le traité et un ordonnait l'évacuation immédiate. En 1814, eut lieu la descente des Anglais sur le sol de la Louisiane; et en 1815, les plaines d'Orléans se couvrirent des lauriers de la victoire. Le 23 décembre 1814, l'ennemi était campé à quelques milles de la capitale; l'alarme fut donnée et les milices Louisianaises partirent à l'instant. Tous les balcons étaient parés de jeunes femmes qui au passage des troupes, saluaient leurs défenseurs, et les excitaient en agitant leurs mouchoirs. On regarde la bataille qui fut livrée dans la soirée même du 23, comme une des plus glorieuses qu'ait remportées la république.

Des mesures d'une violence extrême furent prises, à cette époque, contre tous les étrangers en général. Louaillier, un des membres de la législature, voulut défendre ses compatriotes persécutés. A cet effet, il écrivit un pamphlet, où il prouvait l'illégalité de pareilles mesures, et s'élevait contre les soupçons insultants à la fois et injustes, dont ces mesures étaient la suite. Dès l'apparition du pamphlet, l'auteur fut mis en prison. Il réclama le privilège de l'habeas corpus, qui lui fut accordé. Mais le juge, qui le lui avait accordé fut jeté lui-même en prison, et n'en sortit qu'après la guerre. Le premier acte de ce juge, après son élargissement, fut de condamner le général en chef à mille piastres d'amende pour mépris de cour. Cette somme fut payée immédiatement par les habitants de la Nouvelle Orléans.

Ici, s'arrête notre travail chronologique. Nous ne dirons rien des gouverneurs qui ont été successivement élus par le peuple; plus tard, la postérité les jugera sans flatterie, sans haine et sans crainte.

L'imagination n'a été pour rien dans notre travail, car lorsque nous vous montrons l'origine de la Louisiane, sa position, et le pays qui l'entoure, et le fleuve qui la traverse, et le golfe qui la baigne; quand nous vous disons ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être un jour; ce n'est pas le poète qui vous parle; c'est le géographe qui déroule la carte du monde, et vous montre du doigt votre pays, qui devrait déjà, par sa seule position, commander à la moitié de l'Union, et y jouer un des plus beaux rôles, dans la sphère politique et industrielle. Quand nous disons que les représentans de la Louisiane aux conseils de la nation, devraient y être les organes, de tout le Sud, au lieu de s'y laisser effacer par des puissantes voix du Nord, dont les intérêts sont en opposition avec les nôtres, ce n'est pas de la poésie que nous faisons, c'est de l'histoire. Nous ajoutons que de sublimes destinées aux qu'elles nous sommes appelés; mais nous voulons aussi montrer l'apathie, les passions, les préjugés qui entravent la marche de la masse, et étouffent la voix de ceux qui voudraient les combattre. Ce que nous disons, nous désirons que tous le comprennent. Nous ne sommes pas du nombre de ceux, qui, sans permettre qu'une allégorie ingénieuse, mettent un jour leur talent pour en étendre le voile, de manière qu'il paraisse être ou levé ou pénétré partout le monde, excepté par ceux pour qui il avait été jeté.

Si nous voyons nos fastes dans le miroir du passé, pour l'avenir qui nous attend, nous ne devons pas les cacher. Nous découvrons nos plaies, nous les comptons, nous les sondons; puis, comme autrefois David au roi de Jérusalem, nous écrirons: ce peuple, c'est nous! Nous ne sommes point arrêté, en cela, par la considération de préventions aussi anciennes que généralement répandues, et qu'il nous faut frondre. Il est des choses qui, pour avoir vieilli, n'en méritent pas plus de respect. Elles acquièrent sans doute plus de consistance à mesure que plus d'ans et plus d'hommes ont passé dessus; mais cette route de l'erreur, pour être la plus battue, n'est pas toujours celle que l'on étudie le plus. On dirait un peuple d'enfans, courant à la file l'un de l'autre, sur la glace polie qui fuit sous leurs pieds: le nombre et les pas de ceux qui précèdent ne servent, pour ceux qui suivent, qu'à rendre le chemin plus glissant.

L'histoire de la Louisiane peut se diviser en trois grandes parties: la Louisiane française, espagnole et américaine. La Louisiane française n'est qu'une longue épisode de guerres incessantes entre les blancs et les Indiens. La Louisiane espagnole, n'est qu'une page de plus attachée au long catalogue du despotisme de l'Espagne, et la Louisiane américaine, un exemple au monde des progrès de la liberté.—Il remarquer la transition de la colonie fut de la France à l'Espagne. Quand cette cession s'ébruita dans le monde, partout on se récria, et à tout le fiat répondait: la Louisiane est foncièrement pauvre; elle ne donne rien et demande beaucoup.

Pour lutter avec avantage contre la rumeur publique, il faut l'étouffer vigoureusement, en pulvérisant ses objections. La population d'une colonie, les capitaux qu'elle possède, les produits annuels de sa culture, ajoutés à la population, aux capitaux et aux produits territoriaux de la métropole, contribuent par leur réunion à l'aisance, à la force d'une nation, dont tous les membres sont animés du même esprit, parce qu'ils ont des intérêts communs, malgré la distance qui les sépare; voilà ce qu'il faut considérer. Les revenus des possessions lointaines, leur équilibre avec les charges qu'elles imposent, en ce qui regarde le trésor public de la métropole, ne sont pas l'objet important.

Vouloir renoncer à une colonie, parceque l'administration en est plus onéreuse qu'utile aux finances publiques, quand tout y prospère d'ailleurs, ou tend à s'y améliorer, c'est perdre de vue les véritables principes. Dans combien d'Etats le régime intérieur et les frais de sûreté et de défense n'excèdent-ils pas les revenus du fisc? Presque partout les finances sont embarrassées; et les pays qui n'ont pas de colonie, ne sont pas ceux qui éprouvent le moins de gêne.

Le peuple de la métropole peut exister, fleurir et se perfectionner presque indéfiniment. Il ne perd pas comme l'homme, à mesure que ses enfans acquièrent. Le dépérissement ne marche pas chez lui d'un pas égal avec le développement de la colonie. Les lois de la nature ne s'opposent pas à ce que l'un et l'autre peuple subsistent ensemble; et ils peuvent subsister unis; et des liens d'affinité et d'intérêt les tiennent unis; et la prospérité de l'un n'est point achetée aux dépens de l'autre, si un régime équitable tend à consolider les sacrifices mutuellement nécessaires; si enfin il y a fusion de fortune, de puissance et de gloire.

Cette co-existence, qui n'a rien que de possible, sourait beaucoup à la Louisiane, qui se sentait naturellement portée vers la France, sur laquelle elle s'appuyait. Mais qu'après une longue association, dans le cours de laquelle elle s'est plue à s'attacher aux mœurs, aux lois, aux institutions de la métropole, celle-ci, craignant de trop s'affaiblir, ne veuille plus lui servir d'appui; qu'oubliant son origine et son affection, elle la cède tout à coup à un peuple étranger, c'est ce qui pénètre l'âme d'une affliction profonde.

Plus tard, la France fit mieux. Maîtresse une seconde fois de la Louisiane, elle sut servir la grande cause de l'humanité, en l'attachant à la confédération américaine. Les peuples qui adopteraient ce plan, auraient des amis dans les diverses parties du monde, au lieu que ceux qui agissent autrement ne s'y font que des sujets, ce qui veut dire des ennemis.

L'instant était venu où la Louisiane allait prêter une oreille attentive aux battemens d'ailes de l'aigle de la liberté qui commençait à planer sur les colonies anglaises. Elle se sentait attirée vers cette nouvelle nation; elle semblait pressentir que son étoile aussi devait graviter dans la même sphère que celles des autres Etats qui venaient de se déclarer libres. Le désappointement d'un côté, les violences et les outrages de l'autre, la détachaient peu à peu de la mère patrie et de la métropole. On ne peut se dissimuler aujourd'hui que les Espagnols, avec leurs menaces et leurs recherches inquisitoriales, faisaient courir à la royauté le plus grand danger de disparaître tout à coup de la surface de la Louisiane.

Comme autant de Balthazar au milieu de leurs banquets nocturnes, les partisans de ce gouvernement se riaient de cette idée extravagante. Mais quelques années de plus et l'horizon se surchargeait, et la foudre allait éclater. Ils n'auraient pas fait complimenter le consul Varron, après la bataille de Cannes, ceux qui nous opposaient ainsi avec affectation leur volonté despotique et des bayonnettes pour la soutenir. Cette arithmétique de la pusillanimité est-elle donc bien certaine? Les chiffres décident-ils toujours toutes les questions?

Si ce n'est point une cause qui produit la séparation, c'en est une autre. Prétendre l'empêcher, ce serait prétendre arrêter dans l'humanité le développement qui conduit à la virilité et qui en amène toutes les conséquences. Tous les animaux ont une enfance, un temps marqué pour leur développement, puis ne suffisent et deviennent indépendans. L'homme a son enfance, son adolescence et sa virilité. Mais à cette époque d'un éternel divorce, la Louisiane, toute virile qu'elle est, faisant usage de ses propres forces et de ses facultés morales, a dû conserver une prééminence marquée pour la mère patrie, qui, la rendant spontanément indépendante, l'ait sa destinée à celle d'un grand empire, jeune comme elle, qui devait lui servir d'appui, et qui allait à son tour s'appuyer sur elle. Parmi les animaux, il ne reste pas de trace de leur primitive indépendance qu'on n'en laisse sur la surface de l'Océan le passage du rapide vaisseau; tandis qu'au contraire une loi divine, des sentimens de reconnaissance, imposent à l'homme émancipé des devoirs envers ses parens.

Si l'on se livrait à l'examen de considérations plus générales sur ce pays, et sur les résultats de son indépendance, on verrait que la France, en laissant tomber les aîles de la Louisiane, la tirait généreusement du néant, et lui assurait l'immensité.

Industriellement, en ce que les entraves du commerce colonial n'existent plus. Il ne faut pas mettre en question ce qu'il n'est plus temps d'examiner. Les faits sont établis depuis qu'il est ôté des colonies dans le sens que l'entendent les modernes. Elles sont dépendantes: elles ne peuvent recevoir de marchandises que de la métropole; elles ne peuvent commercer de leurs productions qu'avec la métropole. La faculté accordée aux marchands de la mère patrie de vendre aux colons, sans concurrence étrangère, et par conséquent un peu plus cher qu'ils ne le feraient naturellement, est compensée par un bénéfice acquis aux colons de la métropole aux dépens des colons qui sont aussi ses sujets. La nécessité, pour le colon, de vendre à ces mêmes marchands les produits de son sol, en l'absence de toute concurrence des autres nations, est encore un bénéfice ménagé à ces derniers aux dépens de l'ancien. C'est là un système de gêne qui écrase l'industrie coloniale.

Religieusement, en ce que la liberté des cultes y est permise, et que la tolérance vient de faire de cette société un seul peuple de frères.

Politiquement, en ce que la Louisiane choisit elle-même ses législateurs parmi ses propres enfans; et, souveraine, elle fait la loi, qui devient ensuite sa seule souveraine. L'esprit de la loi repose toujours sur des principes d'égalité et de justice. Ils sollicitent aussi juste dans nos affaires que nos [illegible] notre commune. Elle protège nos biens contre [illegible] honneur. Le jour et la nuit, elle veille sur nous, de notre repos. Elle nous accompagne [illegible] et nous [illegible] des opinions de chacun [illegible] elle, et la [illegible] qui [illegible]

[illegible] Aujourd'hui la [illegible]

FEUILLETON.

HISTOIRE DE TOUT LE MONDE.*
5e. Chapitre.

De la Physiologie des lapins dans ses rapports avec l'histoire de l'humanité.

Les fleurs sont un livre, un miroir.... les fleurs ont une âme.
(Marguerite de Valois.)

En achevant ces mots Salvador laissa tomber sa tête sur sa poitrine et garda quelque temps le silence, puis il reprit:

Mon ami, quand un homme a aimé et souffert, son éducation morale est achevée. Mais combien cette science coute cher! .... Le château où j'avais couru cacher ma blessure, avait vu s'écouler mon enfance. D'ordinaire j'y passais les vacances. Tu sais comme moi quelle est la force des premières impressions sur les jeunes âmes. Lorsque au milieu du tumulte de la ville il m'arrivait de penser aux plaines verdoyantes des Couperies, tu était le nom du hameau habité par mon oncle), à ses sentiers fleuris et pleins d'ombrage, je ne sais quelles bienfaisantes chimères, quelles images douces et riantes ramenaient dans mon cœur ce calme que commençaient déjà à en chasser les passions. Rarement je passais une année sans faire visite à ces chers témoins de mes premières félicités. A une lieue des Couperies, la route formait brusquement le coude; et l'on apercevait subitement le vieux clocher du village se dessinant avec hardiesse sur l'azur du ciel. Au coude même s'élevait un énorme poirier. De plus loin que je voyais ce poirier, mon cœur se mettait à battre avec force; je comptais les arbres de la route, je les saluai comme de vieux amis, et je causais avec ravissement le chant des coqs, et les cris des chevriers de ce lointain. C'est que dans ces détails vulgaires, il y avait pour moi un sens tout particulier, et je ne comprends pas que mes compagnons de voyage passassent avec une indifférence dédaigneuse devant ces pommiers, ces fossés, ces masures couvertes de chaume, qui me semblaient devoir agiter l'amour et le respect de l'univers entier. Il est vrai de dire que ce qui n'était à leurs yeux que des pommiers rabougris ou de sales cabanes, étaient aux miens les souvenirs palpitants et animés de mes premières années.

Mais cette fois j'éprouvai un sentiment que tout homme a éprouvé dans sa vie: de mon cœur le désenchantement avait passé sur la nature. Ce vieux poirier devant lequel je m'inclinais jadis comme devant la croix de pierre du village, ne me parut plus qu'un vieil arbre desséché bon à chauffer le four, et au lieu d'aspirer à longs traits le parfum des pommiers en fleurs, je supputai gravement, en contemplant leur riche parure, qu'il y aurait de quoi faire de bon cidre dans de pommes et partant du cidre dans les celliers.

Cependant le printemps avait toute sa force. Les saisons des amours étaient arrivées. De ravissantes émanations remplissaient l'air d'une électricité voluptueuse. La floraison, c'est l'épithalame de la nature; c'est un concert de tendresses, une [illegible] d'amour universelle. Si le printemps est devenu un haut concert intarissable, c'est qu'alors, respirer c'est aimer, c'est qu'alors il y a de la passion dans l'atmosphère, et que par les champs, sur les pelouses, sous les rameaux des frênes et des platanes vibrent des fibres d'une inépuisable amour. Mais, pour moi c'était en vain que la nature déployait sa brillante parure; en vain que les chaudes vapeurs du matin, sollicitées par les rayons du soleil, promenaient dans la plaine, un voile de rosée se mêlant au bleu pâle des collines, et à l'azur du ciel, mon cœur avait cessé d'entendre cet harmonieux langage. Le champ énervant de la nature ne va pas jusqu'à l'âme, il faut que l'âme fasse au moins la moitié de la route. Il n'y a plus de beaux spectacles pour des cœurs désolés.

En entrant dans la cour du château je ressentis une joie mêlée d'amertume. Un vieux chien de chasse, que j'avais élevé et qui avait grandi avec moi, s'élança à ma rencontre, en poussant des hurlemens de plaisir. Sa joie se traduisait par mille bonds et mille caresses. La fidélité de ce pauvre chien me rappela douloureusement la trahison de Rosette et de ma maîtresse. Je passai ma main sur sa tête, tandis qu'il posait sur moi sa patte appuyée sur ma poitrine, il semblait vouloir fêter ma bienvenue, et je lui dis: «Ah! mon Cœur, tu m'es donc resté fidèle, toi! tu m'aimes donc toujours? on peut donc m'aimer encore.... en disant ces mots une grosse larme coula le long de ma joue. Je l'essuyai vivement et j'entrai dans le salon. Mon oncle était absent pour quelques jours. Je m'assis tristement dans l'embrasure d'une fenêtre.

Ces salles, que mon imagination peuplait autrefois de riants fantômes, me semblaient alors vides et froides. Les vieux portraits de famille qui tapissaient les murs, ne firent l'effet de mauvais et détestables pastiches. Pour chasser les sombres idées qui commençaient à m'assaillir, je descendis dans le jardin, que je ne parcourus bientôt pour un délicieux petit sentier tracé au bord d'une fontaine. Mais le fantôme me suivait toujours, et je le retrouvai partout. Cependant les exhalaisons printanières exaltaient peu à peu mes sens. Si elles n'avaient plus le don d'arriver jusqu'à mon âme, elles n'en gisaient pas moins dans tout mon être, une fièvre brûlante. Tout à coup j'aperçus à quelques pas de moi une grande et belle villageoise qui contemplait une petite fleur, semblable à celle du jasmin, qui se balançait sur le bout des vagues. Je reconnus Rose, la fille d'un fermier de mon oncle, et dont javais remarqué plus d'une fois la beauté et l'esprit naturel. Que faites-vous là Rose, m'écriai-je, en admirant les formes hardies et souples de la jeune fille?—Ah! c'est vous monsieur Salvador .... je regarde la valisnère, me répondit-elle, tandis que je m'approchais avec quelque trouble de cette séduisante butaniste.

Voyez, continua t-elle, en tendant la main vers la petite fleur, et les yeux plein de je ne sais quelle langueur voluptueuse, nous allons voir un mariage. En effet, je fus témoin d'un spectacle que j'avais admiré cent fois.

A travers le cristal superficiellement agité du ruisseau, se déroulèrent bientôt et s'élancèrent sur leur tige en spirale, les amants empressés de la fleur. On eut dit qu'elle se sentait reine. Que de grâces, de coquetteries et de craintes, tout à la fois, dans ses frémissements, ses agaceries, ses jeux! elle semblait ne pouvoir des adorateurs de son brillant sérail, qui déployaient autour d'elle leurs corolles et leurs graces. Ils sortaient en foule du sein des eaux, de vives et suaves odeurs, embaumaient l'air. Les rangs se resserraient, le cercle se concentrait!.... et Rose détourna la tête en rougissant.... tandis qu'involontairement je passai mon bras autour de sa taille frémissante.

Vois, Rose, lui dis-je, tandis qu'un feu lascif parcourait mes veines et faisait bondir ma poitrine, vois comme l'épouse a tressailli à leur contact. Que s'est-il donc accompli; lorsque les étamines ont lancé sur le pistil ces poudres d'or odiférantes!.... elle va les quitter maintenant.... mais examine avant la mollè langueur de la Vallisnère; son calice qui se referme, ses corolles qui se replient, comme des paupières endormies. Elle ramène dans sa retraite humide, la fleur joyeuse, satisfaite.... et mère.

Rose ne répondit pas.... elle rêvait.... sa poitrine se soulevait avec force; un rouge ardent colorait le haut de ses joues, ses lèvres étaient pâles et sèches et d'humides rayons, partis de ses yeux, l'entouraient comme d'une atmosphère de volupté.

—Rose, lui dis-je, j'ai compté seize fleurs.—Elle se retourna, son cœur battait; je la pressai avec force contre ma poitrine.... elle ne résista pas à mon étreinte, mais tout à coup un bruit de pas se fit entendre, Rose poussa un cri et s'échappa avec la rapidité d'une gazelle.

Je restai longtemps pensif au bord du ruisseau. Assurément je n'aimais pas Rose, j'aurais donné dix ans de ma vie pour la revoir une heure. Cependant un sentiment de honte se mêlait à mes désirs. J'étais humilié d'avoir passé subitement du désespoir de l'âme à l'exaltation des sens. Je venais d'apprendre à douter de moi même. Et, qu'avait-il fallu pour cela? quelques senteurs printanières et le regard lascif d'une paysanne. Les jeunes gens comme les poètes n'aiment pas à être distraits de leurs douleurs et j'étais émerveillé de ce qu'un contact si vulgaire m'eût dérangé dans la mienne. Ce fut là, sur le bord de ce ruisseau que je reçus ma première leçon de matérialisme, et que j'appris à reconnaître la puissance dominatrice des voluptés brutales. Jusque là l'amour ne m'avait apparu qu'au milieu d'un cortège de blanches et chastes fantômes, mais le réalité venait de couper les ailes à tous ces anges de ma pensée, et je me trouvais comme abasourdi sous l'impression de ma découverte. J'étais tout étonné de ce que mon âme ne fut pour rien dans l'émotion qui faisait bouillonner mon sang et battre mes artères. Dans ce moment, il y avait en moi deux hommes bien distincts: l'un tout entier à la pensée de Cécile, l'autre qui appartenait à Rose. Mais quel est celui de nous qui ne s'est pas trouvé en proie à ce dualisme de la chair et de l'esprit, ce dithéisme qui fait circuler joyeusement notre sang, et vibrer tous nos fibres sous l'étreinte enivrante des voluptés, tandis que l'âme pleure ses illusions détruites?

Cette journée m'en apprit plus que tous les traités de philosophie, et j'étais destiné à connaitre que le livre le plus beau et le plus curieux des livres, livre toujours ouvert à ceux qui veulent y lire, est la nature elle-même. Celui qui l'étudie et avec conscience n'a pas besoin d'autre étude. Ses leçons valent mieux cent fois que l'expérience et la science des hommes. Mais la nature ainsi que la femme doit être contemplée sans ce voile d'illusion dont nous aimons à les parer toutes deux. Hélas! pour moi le voile était tombé!

Quand vint le soir, je pris mon fusil et j'allai à l'affût pour tuer un lapin. Aux tièdes senteurs de la journée avait succédé la fraicheur de la nuit. La brise se jouait sur mon front brûlant, tandis qu'au loin quelques nuages se teignaient des derniers reflets du soleil couchant.

Il y avait à peine quelques minutes que j'étais blotti derrière un buisson, lorsqu'un vieux lapin sortit le nez hors du bois, regarda à droite et à gauche, en dressant ses oreilles, et humant l'air avec une expression de sagacité qui fait honneur à un Séminole ou à un Sioux. Il m'aperçut sans doute et rentra brusquement. Les mœurs des lapins comme celles des hommes varient selon les climats. En France, cette race intéressante, (n'est des lapins que je veux parler), n'a point les mêmes habitudes que sur les terres Nées sauvages de l'Amérique. La civilisation a passé par les terriers. Le lapin français est loin de posséder cette parfaite innocence, cette simplicité de mœurs, cette loyauté qui distinguent éminemment le lapin louisianais. Il est de sa nature fûrece et inhospitalier, et sacrifierait volontiers en face la plus chétive (la base est la faculté du lapin français) [illegible] tel on une touffe de thym. Il est défiant comme un homme de cour qui a fait son apprentissage. Les vieux lapins surtout, dont l'expérience a desséché le cœur, ont un flair plus fin que la diplomatie des plus consommés.

Mon œil était en vain fixé du côté où le lapin avait [illegible] chant des lapins du [illegible] de ce [illegible] lapin apparut tout d'un coup en ce [illegible] dans tous les sens. Celui-ci n'est point en défaut. Ce bruit qu'il produit avec ses pattes, étonnera de la crier [illegible] Mon lapin reparut bientôt, et quelques pas hors du bois, et se mit à tondre avec soin le gravier de son âge, une magnifique [illegible] Cependant il m'observait du coin de l'œil, tandis que moi je retenais mon haleine pour ne point éveiller ses soupçons. Tout à coup un grand bruit se fit entendre dans les broussailles, cinq ou six lapereaux, déjà grands, sortirent étourdiment dans la plaine. Ils couraient çà et là, cabriolant, broutant, jouant, avec toute l'ardeur et la gaîté de la jeunesse. Quant aux [illegible] dédaignant de papillonner [illegible] un lapin désenchanté et revenu des choses de ce monde. Mais au moment où je lâchai mon fusil pour [illegible] de moi, sans penser à la mort qui planait sur leur tête, il se fit un grand mouvement. Une jeune hase, chassant de son nid par la scène, accompagnée d'un vigoureux lapin. Ce dernier [illegible] son grand coup. A le voir plantés coquette [illegible] ment de longues moustaches et faire jolie, on eut dit d'un dandy du boulevard de Gand, ce célèbre acteur d'une contrée du faubourg Saint Germain. De leur côté les autres lapereaux lorgnaient du coin de l'œil leur brillante compagne. Quelques uns même s'en approchèrent, mais en voyant l'air martial et menaçant de l'amant favorisé, ils battirent prudemment en retraite. Cependant l'un deux, qui depuis l'apparition de cette nouvelle Hélène, était fraîchement à sa place, comme frappé d'admiration, vint se placer hardiment devant notre cavalier servant.

Ils parurent échanger quelques regards provocateurs et se préparèrent au combat. Les spectateurs firent cercle aussitôt, et le vieux lapin lui-même s'approcha pour juger des coups. On eut dit de gradiateurs entourant deux boxeurs et se livrant à la fureur des paris. Pourtant les chances paraissaient toutes en faveur du premier des deux adversaires. C'était un magnifique lapin, tandis que l'autre était d'apparence assez chétive, mais il semblait décidé, et au mouvement de ses oreilles on reconnaissait un lapin de pure race et franc de collier. Ce fut même lui qui porta les premiers coups; mais ils lui furent rendus avec usure. Pendant quelques minutes ils combattirent avec outrance. Debout sur leurs pattes de derrière, ils se lançaient l'un sur l'autre avec fureur, et se déchiraient à la face et de la griffe et de la dent. Il arriva ce qui arrive souvent parmi les hommes. Le plus petit fut le plus fort. D'un coup de sa griffe il fendit l'œil de son adversaire, qui ne pouvant résister à la douleur, s'enfuit honteusement, poursuivi par son implacable ennemi, auquel resta définitivement le champ de bataille.

Mais ce n'était pas tout. Le vainqueur, encore tout sanglant, s'approcha de l'objet du combat, en déployant tous ses avantages. Je crus qu'elle allait le repousser avec indignation, avec horreur. Mais il n'en fut pas ainsi.

Le cœur de la hase est inexplicable comme bien d'autres cœurs. L'infidèle, fut la première à voler au devant des caresses de son nouvel amant, tant il est vrai que le courage est un puissant véhicule en amour.

Quant à moi j'étais indigné. Cette fois, comme toujours, la morale venait de recevoir un échec, dans la personne de l'époux légitime. Un instant même j'eus l'idée de venger ce dernier en immolant le perfide. Mais apercevant à quelques pas de moi, le vaincu, sanglant et contrit, en proie à la honte et à la douleur, je fus saisi d'une grande pitié.

Pauvre lapin, pensai-je, te voilà comme moi, trompé et malheureux; ta jeunesse est flétrie par le désenchantement et la trahison. Mieux vaut pour toi mourir que de vivre dans l'état où te voilà réduit, et j'ajustai à la tête je l'étendis roide mort.

Le matin la valisnère m'avait appris que l'amour physique est une des lois de la nature, le soir les lapins m'apprirent que la force brutale est une autre de ses lois. Ah! m'écriai-je, on a dit que le monde était un cercle. C'est faux, c'est une table à manger. La force est la raison et l'appétit charnel la souveraine justice.

Le soir, quand je fus dans ma chambre je réfléchis profondément. Quelques jours avant je sentais, mais je ne réfléchissais point. La réflexion est le refuge de la douleur, mais il n'en est pas le remède. Je le compris bientôt. La solitude loin de calmer mon chagrin ne faisait que l'aigrir davantage. Je pris alors une résolution énergique et crus accepter la nature telle qu'elle est faite. J'essayai d'entourer mon amour au milieu des voluptés terrestres, mais les baisers de Rose elle même, toutes brûlant mes lèvres, ne parvenaient point jusqu'à mon cœur. Au sein même des plaisirs les plus fougueux il m'arrivait de rêver et de soupirer après un bien inconnu qui fuyait toujours, et les livres eux-mêmes, loin de me calmer, ne faisaient que m'irriter d'avantage, sans me donner la clef du mystère que je poursuivais. J'allais incessamment du ciel en enfer; au sortir des bras d'une maîtresse, je me plongeais avec ardeur dans la lecture des pères de l'Eglise, de Platon, de Marc-Aurèle ou d'Epictète. Mais c'était en vain. A travers les décep[tions] de la chair ou de la science, je courais après un fantôme que j'apercevais fréquemment le bonheur; le fantôme m'échappait dans cette vie des [illegible] et rejetant dédaigneusement un livre de philosophie je m'en repousser les caresses, de Rose, je m'écriai avec rage. bonheur où donc es-tu, et quel est ton nom? faut-il aller te chercher dans la fange ou dans l'azur du ciel? faut-il avoir jour! quel nom donner à ce sentiment mystérieux qui me tourmente, celui de science ou celui d'amour? et quel est le nom de Faust ou de Don Juan' une autre fois, je te dirai comment je fus guéri.

HAUNS B....
A continuer.

COMMERCIAL.

Marché de St. Louis, 21 septembre 1838.

Le temps est arrivé où le marché devrait attendre son plus haut degré d'activité, cependant, pour diverses causes, petit-être, et d'autre plusieurs raisons, nos, nous n'y avons encore aperçu aucun mouvement. Nos rivières sont si basses, que [illegible] de bas Missouri) il ya la navigation n'est entièrement suspendue, elle est très difficile.

Le Missouri est, si est impossible aux bateaux d'une dimension ordinaire, qui y naviguent, d'arriver jusqu'au haut des rapides. L'Ohio beaucoup plus bas, et bien peu de marchandises sont arrivées cette partie de la contrée, cette semaine. Le Missouri est, dit on, si bas qu'il offre aussi des difficultés à la navigation.

Notre stock de comestibles, quoiqu'accru, est encore léger.

Porc lumé—en magasin—Epaules 10, côtés 10, jambon 15c. Rare, et transactions limitées.

Beurre—L'approvisionnement de beurre n'est pas fort, mais on le dit proportionné à la demande; il ne se vend que en quelque importance, cette semaine.

Café—Les derniers arrivages ont encore ajouté à notre stock de café, et on s'attend à en recevoir du nouveau, et sous peu, un fort approvisionnement.—Rio 12 à 13 1/2. Havane. 14 à 15c.

Farine—Il n'en a été porté sur le marché quelques barils, cette semaine; nous n'annonçons aucun changement dans les prix de cette denrée—superfine $7. commune $6 le baril.

Blé—Les fermiers tiennent leurs récoltes hors du marché dans l'espoir d'en obtenir des prix plus élevés, ce qui conséquemment met la place au dépourvu et les prix de ce que nous quotons comme ci-devant 75 à 81 1/4c. Maïs—Sur wagon, par quantité, 71 1/4c. détail, 37 1/2c. par boisseau. Avoine 30 à 31 1/4c.

Peaux—Sèches, 5 à 10c., selon la qualité.

Plomb—De forts envois ont été faits pour la Nouvelle Orléans, et la quantité sur le marché est réduite. Il n'en est arrivé que 1000 saumons cette semaine.

Naudoux—20c. Rare.

Melasse—Nous quotons cet article plus haut qu'à nos cours de la semaine dernière, 40 à 45c.

Porc—Prime, $17, cargo, $12; mess, $20 le baril.

Riz—Cet article devient plus abondant; il est cependant assez rare à présent: nous le quotons 9 à 10 cents.

Sel—Des Iles Turques, 75; bon approvisionnement. Kentucky, 75, bon approvisionnement. Liverpool $4 25; G. A. $3 75; rare. Cadix 70c.

Sucre—Il y a eu une faible hausse sur le sucre, cette semaine; le stock de cet article n'est en encore faible; nous quotons 9 1/2 à 10 1/2 cents.

Whiskey—L'approvisionnement de whiskey est peu de chose. Nos cours sont les mêmes que ceux de la semaine dernière. Ce spiritueux est en demande à 50 cents.

Le marché monétaire ne parait pas être très accouru, nos propres banques ne pouvant suffire qu'à une faible partie des demandes de capitaux qui leur sont faites; et, pour certaines raisons, elles ne se montrent guères disposées à émettre beaucoup de leurs papiers. Nous avons été informés que la cause de cette mesure, de leur part, est que les banques distantes de notre place, qui sont débitrices du gouvernement, s'emparent de leurs billets pour ensuite en réclamer le montant en espèces afin de payer les traites du gouvernement. Les délais mis dans l'ouverture de la saison commerciale d'automne ont aussi beaucoup contribué à la rareté actuelle d'argent. Le change est à présent à des taux suivants. Nous quotons les traites sur N. York à 2 pour cent de prime; Baltimore, 1 1/2, Philadelphie 1 1/2 à 2; N. Orléans, 3 pour cent d'esc., or, 1/4 à 1/2 pour cent de prime; billets du Trésor 1 à 1 1/2; billets de la Banque des E. Unis, à 1 1/2; argent, au pair.

MARCHÉ DE NATCHEZ, 27 septembre.

La Toile d'Emballage écossaise est tombée de 2 cents par yard depuis la semaine dernière, sans doute par l'envie qu'ont les détenteurs de faire écouler le vieux stock avant l'arrivée des nouveaux envois au marché.

Coton—Environ 250 balles de la nouvelle récolte sont arrivées sur le marché depuis notre dernier rapport, sur lesquelles 75 seulement ont été vendues. Les ventes se sont faites à 12 et 13 cents, bien que les acheteurs ne soient pas disposés à donner plus de 12 1-2.

Chaux—Samedi dernier, un chargement de 1500 barils de Thomaston a été reçu par le brick Ludwig. Les ventes ont été à nos cours.

Cordes d'emballage—Rare, à cause de la baisse des eaux, et les prix ne se sont maintenus que par cette cause.

Change et numéraire—Les billets de Brandon vont de pire en pire. Le président de cette institution et deux des principaux directeurs étaient ici ces jours derniers mais on ne sait pas s'ils ont fait quelques arrangemens afin de mettre leurs billets sur un meilleur pied. Il est vrai que depuis leur départ, les billets de cette banque sont tombés à 40 pour cent d'escompte pour des billets de bonnes banques. Nous savons du reste que pour $40 en espèces on a acheté $100 de ces billets.

La Banque de l'Union du Mississipi entre en opération aujourd'hui, et nous pensons que des rentrées de personnes iront à Jackson pour se faire escompter.

En outre des emprunts déjà effectués au Nord, par nos banques, nous apprenons que les sommes suivantes ont été obtenues, par la Banque Commerciale de Natchez $500,000; Banque Commerciale de Rodney $300000.

La banque de Vicksburg paie ses billets de cinq piastres, qui sont dûs. Néanmoins, les billets payables en février, et en mars prochain, sont à un escompte de 25 pour cent.

Le fleuve continue toujours à baisser, et il est plus bas qu'il n'a été depuis treize ans. Durant la semaine il est arrivé ici quinze bateaux à vapeur, sept montant et huit descendant, aucun d'eux n'ira plus loin que Paducah, sur l'Ohio. Il n'est pas descendu un seul chaland.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Citizen, Smith, Galveston — W T English.

Arrivés.

Bateau à vapeur Shark, Thomas, de la Passe N E. ayant mis en mer le brick Oriental, et remorqué en rade la barque Lafayette. Il a quitté la Passe le 30, à 10 heures du matin, et n'annonce rien en vue.

Barque Lafayette, Landis, en 36 jours de Baltimore, à Bedford & Co.

Steamer United States, Hill, de St. Louis, avec un chargement de produits.

Steamer Diana, Peters, de l'embouchure de l'Ohio.

Steamer Dominion, Cole, de Louisville, avec 36 balles coton et 200 doux avoine.

"[illegible] AVIS—Le navire STAR, cap. Glover, est nouvellement en déchargement au Bas du [illegible] Lagoman. Les consignataires sont [illegible] requis de [illegible] leurs [illegible]
1er oct — H. C. GAMMACK & Co. consig.

New-York	[illegible]	Liverpool	[illegible]
Boston	[illegible]	Londres	[illegible]
Philadelphie	[illegible]	Havre	[illegible]
Baltimore	[illegible]	Paris	[illegible]
Washington	[illegible]	Bordeaux	[illegible]
Charleston	[illegible]	Nantes	[illegible]
Mobile	[illegible]	Marseille	[illegible]
Tampico	[illegible]	Havane	[illegible]
Vera-Cruz	[illegible]	Kingston (Jam.)	[illegible]

Le navire Hamilton, capt. Hubbard est en déchargement vis à vis l'Hôtel des Monnaies. Les consignataires de marchandises à bord de ce navire sont priés d'en prendre livraison.
2 oct — LEVI H GALE—Agent, 93, rue de la Commune

AVIS—La maison connue sous la raison de [illegible] sont continuée à partir de ce jour sous la raison de Fauchon Frères.
[illegible]

Cafe Vaguez et Lavall, [illegible]
1 oct—3

AVIS—Le soussigné a l'honneur de prévenir la société [illegible] Ovide Lafargue, à dater de leur Société, l'établissement de [illegible], situé rue Royale, No. 77; est rendant sous la raison de Magnan & Lafargue.
Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de venir régler leurs comptes le plus tôt possible.
2 oct—3 — J. MAGNAN.

SOCIETE.—Les soussignés ont contracté jour associés sous la raison de Linkinson & Harris, à l'effet de faire le courtage de coton.
Leur bureau est à l'enseigne des rues St. Charles et Canal, directement occupé par MM. Schmidt & Bassue.
2 oct—3 — JAS. S. LINKINSON, L. J. HARRIS.

CHANGEMENT DE DOMICILE—John F. Vlies & Co. ont transporté leur magasin au No. 41, rue de Chartres. — 2 oct—3

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—184 caisses reçues par la barque Henry et à vendre par
R G HOBBS,
2 oct—1m — 19, rue de la Douane

REÇU par les derniers arrivages,
Chapeaux de soie, première qualité, de la fabrique de Pinaud à Paris.
Comme aussi reçu pour pantalons,
Drap superfin de toutes couleurs pour habits, à vendre par
CORDEVIOLLE & LACROIX,
2 oct — 122, rue du Chartres

ACTION—De la Banque des Artisans, d'Orléans, du Commerce, et du Gaz, à vendre par
PATTON & PICKRELL,
2 oct—a — 9, rue du Camp

ACTIONS de la Banque de Cité et de l'Exchange, on demande par
PATTON & PICKRELL,
2 oct—a — 9, rue du Camp

TRAITES sur New York et Paris, à vendre par
2 oct — R GRONING & Co.

CLOUX—400 barillets cloux assortis, en débarquement de la barque, Lafayette de Baltimore et à vendre, par
ROBERT H WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier.

ETOFFE écrue—15 balles Raven Duck léger, à vendre par
ROBERT H. WHITE,
34, rue Gravier.

EAU DE VIE DE CHAMPAGNE—30 demi [illegible] pas vieille eau de vie de champagne (cru de 1830) à vendre par H & W ANDERSON,
2 oct — 64, rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE DE PECHES—40 barils eau de vie de pêches, qualité très supérieure, à vendre à bas prix par H & W ANDERSON,
2 oct — 64, rue Tchoupitoulas

PORTER DE LONDRES—30 tierçons Porter brun et [illegible], à vendre par
H. & W. ANDERSON,
2 oct — 64, rue Tchoupitoulas.

VINS DES CANARIES—[illegible] pipes, demi pipes et quarts de pipes, de qualités de choix, à vendre par
H. & W. ANDERSON,
2 oct — 64, rue Tchoupitoulas

TOILE D'EMBALLAGE DU DUNDEE—Ficello—1000 pièces toile forte, d'emballage, de Dundee, de 44 pouces de large, et 27 balles Ficello de même et à coudre, à vendre à bas prix, [illegible] des consignations, par
H. & W. ANDERSON,
2 oct — 64, rue Tchoupitoulas

VIN DE MADERE—En pipes, demi-pipes, quarts de pipes et caisses, de diverses qualités et âges, à vendre par
H. & W. ANDERSON,
2 oct — 64, rue Tchoupitoulas.

THE—150 boites de Thé de Gunpowder [illegible] en débarquement de la Barque Lafayette de Baltimore, à vendre par
ROBERT H. WHITE,
34, rue Gravier

MACIS—15 barillets Macis à vendre par
ROBERT H WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier

BLANC DE BALEINE—100 [illegible] de Blanc de Baleine en débarquement de [illegible] Henry de Boston et à vendre par ROBERT H. WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier.

VIN—50 quarts de barriques de Cherry à vendre par ROBERT H. WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier

THE—100 caisses thé Young Hyson, de 13 livres chaque, en débarquement du navire Star, de N. York, et à vendre par R H WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier

GENIEVRE—9 pipes genièvre de Hollande, reçues et à vendre par R H WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier

EAU-DE-VIE—10 quarts de barriques eau de vie de champagne, à vendre par R H WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier

PAPIER—500 rames papier à envelopper, en débarquement du navire Star, de New York, à vendre par R H WHITE,
2 oct — 34, rue Gravier

VIN—1000 caisses vin de Bordeaux à vendre par G DORSEY,
2 oct — 38, rue du Camp

ROUANS de chevilles à bouche—Pour paires roues superieurement travaillées, de la manufacture de J. Woods, en débarquement du navire St. Cloud, et à vendre par JAMES D DENEGRE,
2 oct — 16, rue de la Douane

DRAYS et charrettes—En débarquement du navire St. Cloud et à vendre par
JAMES D DENEGRE,
2 oct — 16, rue de la Douane

TABAC en balles, 30 balles tabac à vendre par
J. ROBERT & Co.
2 oct — 47, rue Bienville

SUCRE de la Havane et raffiné—[illegible] caisses en partie fin vert; 100 caisses sucre blanc; 35 caisses cuahurros; 50 balles bouchons assortis, à vendre par J ROBERT & Co.
2 oct — 47, rue Bienville

CIGARES Principe, de la Havane—200 milliers cigares de la Havane, à bas prix; 500 do. de cigares principe, à vendre par J ROBERT & Co.
2 oct — 47, rue Bienville

FARINE—400 barils farine fraiche, à vendre par
G DORSEY,
2 oct — 44, Nlle Levée

JAMBONS, plats cuits—36 barriques de Cincinnati, supérieur, en vente par G DORSEY—44, Nlle Levée
2 oct

POIS de Rio—100 sacs en magasin et à vendre par G DORSEY,
2 oct — 44, Nlle Levée

COUPEROSE—20 barils, en magasin, à vendre par
G DORSEY,
2 oct — 44, Nlle Levée

HUILE DE LIN—En magasin et à vendre par
G DORSEY,
2 oct — 44, Nlle Levée

RIZ—Quelques barriques, à vendre par ceux-ci en consignation, J. A. BARELLI & Co.
2 oct — 61, rue de la Commune.

SAVON—150 caisses Savon No. 1 de Goulds, à vendre par J. A. BARELLI & Co.,
2 oct — 61, rue de la Commune.

TOILE—100 balles de Toile à chemises à vendre par J. A. BARELLI & Co.
2 oct — 61, rue de la Commune.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 36 barriques vieux vin doux de Malaga, 3 barils cigares en papier supérieure, 300 milliers cigares de la Havane, de différentes marques.
2 oct — A. M. DE MIRANDA, 113, rue Bourbon.

Marchandises Sèches.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre et du Nord, un assortiment de marchandises convenables pour la saison, et parmi lesquelles on trouve les articles suivants:
Indiennes françaises, couleurs claires et foncées,
Do. anglaises et americaines, do
Do. et jaconas pour deuil et demi deuil,
Mérinos anglais, noirs et en couleurs,
Etamines et circassiennes noires,
Alépines noires,
Lenzos façonnés pour robes et manteaux,
Gros de Naples noirs et en couleurs,
Gros de Suisse et soie d'Italie,
Satins et taffetas blancs et en couleurs,
Do brochés do do
Pouls de soie et serge noire,
Satins et taffetas de l'Inde,
Cravattes de soie d'Italie et de l'Inde,
Cols brochés, mousselines, jaconas et batiste,
Pélerines en bobinet et en mousseline,
Bonnets de batiste brochés pour enfans,
Mouchoirs batiste brochés et imprimés,
Do do unis et à ourlets,
Do do brodés et imprimés pour enfans,
Mousselines à rideaux,
Fichus en gaze et en soie,
Châles de Thibet et en soie,
Do en Mérinos et en laine,
Percales, jaconas et tarlatanes,
Mousseline Suisse unie et brodée,
Voiles et pointes en bobinet,
Châles 4, 5 et 6/4 en Thibet noir,
Echarpes brodées en crêpe de Chine,
Rubans pour garnitures et ceintures,
Dentelles de Bruxelles, Malines et Valenciennes.
De bobinet,
Mouchoirs, foulards, etc., de l'Inde,
Damassés 7, 8 et 10/4 pour nappes,
Ouvrés pour serviettes.
Nappes et serviettes damassées,
Toiles de Paris et mouchoirs de toile,
Bazin imprimés et tapis pour tables,
Percale en soie et en coton,
Flanelles blanches et en couleurs,
Prunelle noire,
Chemises et caleçons en laine et coton,
Couvertes de laines pour nègres,
Gants pour femmes et pour enfans,
Do en castor pour hommes,
Corsets et jupons cordés,
Soie à coudre noire et en couleurs,
Gallons et lacets de fil,
Cotonnades, kerseys et cotons pour nègres,
Cotons blancs et écrus 3, 4 et 5/4,
Casinettes et casimiers,
Percales noires et en couleurs,
Toile à draps 5, 6 et 12/4,
Bas de coton et de laine pour femmes et enfans,
Chaussons do do pour hommes,
Eau de Cologne et crêmes de Perse,
Boutons de nacre et agraffes,
Aiguilles et épingles,
Coton d'Orelle et autres,
Bretelles en laine, coton et gomme élastique,
Couvertes de molleton,
Velours de coton noir,
Mouchoirs de tête,
Bazin à grandes et petites côtes,
Coutils à matelas.
2 oct. — TOOLE & BARRIERE, 68, rue de Chartres.

ON DEMANDE à louer une jeune domestique de 15 à 16 ans. S'adresser au bureau de l'Abeille.
18 sept.

FARINE—400 barils farine superfine, fraiche, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
20 sept — 14, rue Poydras.

[illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
27 sept — 14, rue Poydras

AVIS AUX MARCHANDS D'EAU—L'attention des personnes [illegible] à la [illegible] de [illegible] Compagnie des Travaux Hydrauliques devant [illegible] Commerce, ayant établi trois hydrants, [illegible] de ses mains, délivrer de l'eau aux personnes qui en désireraient. On pourra se procurer des billets au bureau de la compagnie, No. [illegible] rue des Magasins. Heures de bureau, depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après midi, et depuis 6 heures de l'après midi jusqu'à la nuit.
2 oct—3 — [illegible]

L'Association Catholique de la Nouvelle Orléans pour venir au secours des Orphelins.
LE soussigné, comme trésorier de la susdite association, accuse réception de la recette de cinquante piastres de la part du capitaine et des chevaliers Templiers, comme recette des Amis Indivisibles, No. 6, établi à la Nouvelle Orléans, pour les orphelins de cette institution.
2 oct — J. A. [illegible], Trésorier.

PROCLAMATION,
PAR ALEXANDRE G. McNUTT,
Gouverneur de l'Etat du Mississipi.

ATTENDU qu'il a été constaté à l'exécutif de cet Etat, que dans la nuit du 24 août, mil huit cent trente huit, Magnus T. Rogers, détenu à la prison du comté de Yazoo, sous l'accusation du meurtre de James F. Rajany, est parvenu à s'échapper; et attendu que la justice et l'humanité, aussi bien que la sûreté de la société exigent que le dit Magnus T. Rogers, qui s'est échappé à la justice, soit poursuivi pour être jugé—En conséquence, je lance cette proclamation, offrant une récompense de trois-cents piastres à toute personne ou personnes qui l'arrêtera et le fera mettre dans une des prisons des Etats-Unis, afin qu'il puisse être traduit en justice.

Et j'offre, en outre, une autre récompense de cent piastres à celui qui pourra faire arrêter et donner des preuves sur la ou les personnes qui, sachant que ce crime a été commis, ont liberté, porté secours, accommodé ou assisté le dit Magnus T Rogers dans sa fuite de la prison, ou depuis qu'il s'en est échappé. Et de plus, j'enjoins à tous officiers, civils ou militaires, de prêter assistance afin que les dits offenseurs soient amenés à répondre sur les charges portées contre eux.

Donné sous ma signature et le grand-sceau de l'Etat, en la ville de Jackson, ce 29e. jour d'Août 1838.
A. G. McNUTT.

Par le gouverneur:
BARRY W. BENSON, secrétaire d'Etat.

Le dit Rogers est d'environ 5 pieds 6 pouces, d'un beau teint, yeux bleus, cheveux châtain clair, d'un corps disposé à être gros, belle carrure, et bien pris, très intelligent et d'un caractère très gai; et selon toutes probabilités, il est bien muni d'argent, qu'il dépense largement.
Jackson, 30 août 1838. — 2 oct—4

POMPE LAFAYETTE No. 3.
A UNE assemblée tenue, le 9 août dernier, par la susdite Compagnie, ont été élus directeurs de l'Association Charitable des Pompiers, Frédéric Duncan, Thomas Bonnet et Plaisant.
Nouvelle Orléans 1er. octobre 1838.
2 oct—3 — J. ASSERQUES—Secrétaire.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.
LES MM. PLATET FRERES, ont l'honneur de prévenir le public que, sollicités depuis longtemps par plusieurs pères de leurs élèves, il ouvriront, à dater du 1er. octobre prochain, un pensionnat pour les demoiselles, lequel sera tenu par M. Platet aîné et par Mme. son épouse.

Cette institution sera tout à fait séparée de celle des garçons. Ces Messieurs croient pouvoir se dispenser de donner le détail des différentes branches d'enseignement. leur établissement étant connu depuis longtemps. Ils sont secondés par des professeurs connus, et un de leurs frères doit arriver incessamment de France pour leur aider.

Le prix de la pension est de vingt piastres par mois. Les livraisons seront payées séparément. Il n'est fait aucune déduction pour les absences. Un mois commencé se paye en entier.

Cet établissement est destiné pour les personnes de couleur. — 2 oct—4

FAILLITE DE L. C. PASCAL, E. I.
LES créanciers de cette faillite sont par le présent notifiés d'avoir à se faire rembourser au soussigné et à les présenter immédiatement aux mains de commissaires des créanciers et des fonds dont lesquels elles sont fondées, vu que le tableau de répartition sera mis en cour vers le 15 de ce mois.
S. GUINABLT,
2 oct—M,en 15p — Syndic des créanciers.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur Duperron, dentiste, vient de transporter son domicile rue Dumaine, No 150, où on le trouvera tous les jours de 9 à 2 heures. Il continue à guérir, sans les arracher, les dents douloureuses, et s'occupe de simple carie, principalement celles de la partie inférieure de la bouche (les incisives et canines) pour les dérober à l'avenir les signes du [illegible].
Il sait des dents incorruptibles dont la couleur ne varie jamais, aligne et corrige la dentition des enfans, et fait toutes les opérations chirurgicales et médicales de la bouche.
Il prend des abonnés à l'année.
N. B. Le Docteur Duperron soulant faciliter à tout le monde les moyens d'obtenir ses soins, ses prix seront proportionnés généralement des prix modérés. Outre encore considéra un pour par semaine, pour donner gratuitement aux personnes indigentes des consultations, arracher ou guérir les dents et faire les opérations chirurgicales de nécessité. — 2 oct

B. De Santos vs. McNeil.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 2 d'Octobre 1838, à 5 heures de l'après midi, à mon office No. 22, rue Condé.
Une armoire, un bureau, une pendule et divers autres articles, saisis dans cette affaire.
Conditions comptant.
2 oct — B BEAUREGARD, marshal.

Vente par le Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour du District—Mary A. Neu contre Spencer Lloyd et la succession de Sylvester G. Clark. En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Lacis, ville de Lafayette, mercredi, le 17 octobre prochain, à une heure de relevée, les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur aux propriétés suivantes, savoir:

1o. La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le faubourg Lafayette, dans ladite paroisse Jefferson, et borné sur des côtés, et [illegible] des chemins public et de la rue Soraparu, mesurant cinquante pieds face au chemin public, et s'étendant dans la profondeur jusqu'au fleuve Mississipi, et face à la dite rue et désigné par la lettre X, sur le plan original dudit faubourg.

2o. La moitié indivise d'une autre lot de terre contigu au lot de terre ci dessus décrit dans la partie inférieure, face audit chemin public, et s'étendant dans la profondeur jusqu'au Mississipi, et désigné par la lettre V, sur le dit plan original dudit faubourg, à l'exception de vingt deux pieds face audit chemin public en allant et à la profondeur entre des lignes parallèles jusqu'au Mississipi, lesquels ont été vendus par la demandeur dans un procès en saisie réelle, par les défendeurs ledit lot de terre V, ayant marqué originairement soixante pieds.

Conditions de la vente.—Ceci étant la seconde et dernière criée, les deux moitiés indivises des lots de terre ci dessus seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire de fournir son obligation, à un an du jour de la vente, de la somme de deux mille cent huit piastres et les frais de procès, avec une caution solidaire bonne et suffisante, et ou hypothèque spéciale et intérêt de cinq pour cent jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra payer la somme de mille piastres le 30 août 1839, et une égale somme le 30 août 1840, et assumera la réversion de l'hypothèque par laquelle les paiements seront assurés, et la balance, s'il y en a, en une obligation à un an du jour de la vente avec une caution solidaire bonne et suivable, hypothèque spéciale et intérêt de 5 pour 100 jusqu'à parfait paiement.
[illegible] — M. J. GARCIA, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Cour du District.—John Neville contre James Flood.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, par l'honorable cour, du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Lacis, ville de Lafayette, Mercredi le 31 Octobre prochain, à une heure de relevée, les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur à un certain lot ou portion de terre situé à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No. trente-trois, sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur-général, en date du 2 décembre 1833, et déposé en l'étude de Théodore Séghers, notaire public, à la Nouvelle Orléans; la dite portion de terre étant bornée par les rues Blackberry, Coliseum, Ney et South. Conditions de la vente—Comptant.
[illegible] — M. J. GARCIA, shérif.

SUCCESSION CLEMENT—Vente par le Régistre des Testamens.—Lundi, trois Novembre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente et en exécution d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu George Louis Dupuy de Clément, les biens fonds ci-après décrits, savoir:

1o. La moitié indivise d'un certain terrain numéro trois, situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues de l'Union, Célestine, des Français et Joséphine, mesurant quarante deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue de l'Union sur cent-vingt sept pds. dix pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

2o. Deux terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les numéros un et deux de l'ilet numéro deux cent vingt, sur un plan dressé par L. Surgi, arpenteur, et déposé en l'étude de J. Cuvillier.

Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance à trois et six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave de Armas, not. pub. — 2 oct.

50$ DE RECOMPENSE
PARTI marron de l'habitation de M. Owen Jones, du comté d'Arkansas, Etat de l'Arkansas, près du débarcadère du Grand Lac, le jeune nègre WYATT, âgé d'environ 23 ans, n'ayant que peu ou point de barbe: il a une habitude de porter généralement des suspensoirs. On croit qu'il a une cicatrice sur sa joue gauche: il est plâtrier de profession et est un peu maçon. Sa taille est de cinq pieds neuf à six pouces, il est très noir et a l'air insolent. Cet esclave a été acheté en cette ville dans le printemps de 1837, de M. Fisk; il parle français et espagnol et a été vu vers le 1er. de septembre dans la troisième Municipalité. La récompense susdite sera payée à celui qui le délivrera aux soussignés.
SMITH & VORHEES,
2 oct—1m — 35, rue du Camp.

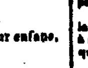

UN Cheval rouge, sellé et bridé, ayant les deux pieds de derrière blancs, le front blanc, a été trouvé sur la chemin du nouveau canal, dans la soirée de dimanche passé. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais et en s'adressant à l'encoignure des rues Julie et du Nouveau Bassin. — 2 oct—3

FERRAUX, libraire vient de recevoir par le navire Mozart, les ouvrages suivans:
Histoire de France d'Anquetil, continuée par Léonard Gallois, édition permanente 4 vol. in 4o. gravures.
Mémoires tirés des archives de la police de Paris par Peuchet 6 vol., in 8o.
Mémoires de Constant, 6 vol. in 8o.
Dires de Grégoire Evêque de Blois, 2 vol.
Dires de la Duchesse d'Abrantes, 12 vol.
Les volumes 3 & 6 de son histoire des salons de Paris.
Lettres sur l'Amérique du Nord, Michel Chevalier, 2 vol.
Etats Unis d'Amérique, par Roux de Rochelle, 1 vol. 8o.
Marie ou—Gustave de Beaumont, 2 vol.
Œuvres complètes de Lamartine édition illustrée, de de Béranger, de de Chateaubriand, Buffon, Dumas, George Sand, Pigault Lebrun, Paul de Kock, quelques ouvrages nouveaux tels que:
Théâtre par Scribe, César Birotteau, Balzac, Mémoires [illegible], dernière Aldini, [illegible] Sand.
Chants d'un [illegible] par Lamartine.
Salle d'Armes par Dumas.
[illegible]
Dictionnaire de Napoléon [illegible]
[illegible]

Passage [illegible] et Bayou [illegible]
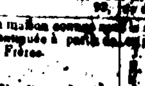
Le [illegible] la Nlle Orléans et le Bayou Sara, [illegible] de son départ—jours de départ: tous les Mercredis, à 10 heures d'a.m. et de Bayou Sara, tous les Samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à SMITH & VOORHEES,
35, rue du Camp.
N. B. Le Bayou Sara a été inspecté et assuré à bord et marqué A 1. au bureau de l'assurance.

POUR ST. LOUIS ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.
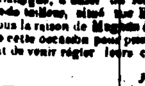
Le bateau à vapeur à double machine LOUISVILLE, cap. J. J. Bacon, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus, Jeudi, le 4 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens et chambres spacieuses, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Gravier, ou à BOGART & HAWTHORN,
2 oct — 63, rue Gravier.

Paquebot régulier durant la saison
POUR VICKSBURG, G. GULF, RODNEY, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires.
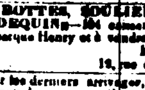
Le steamer bien connu CLAIBORNE, capitaine Barrett, ayant été entièrement réparé dans les chantiers de St. Louis, l'été passé, recommencera ses courses régulières durant cette saison, pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires; partant Vendredi 5 du courant, à 4 P. M., pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
SMITH & VOORHEES,
2 oct — 35, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS et tous les ports intermédiaires.
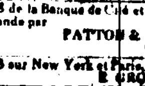
Le superbe bateau à vapeur UNITED STATES, capitaine S. B. Hill, ayant une grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Gravier, ou à BOGART & HAWTHORN.
2 oct — 63, rue Gravier

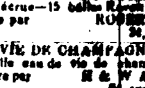
A VENDRE à des termes accommodans, le Bateau à vapeur ALERT, s'adresser pour les conditions, à
LONG & GRIVOT,
1er oct — 12, rue Poydras

Pour St. Louis, Alton et Quincy,
Et tous les Ports intermédiaires.
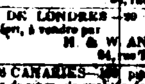
Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur HOWARD, capitaine Dunica, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, il partira jeudi à 10 heures. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
35, rue du Camp.

[illegible] Le Howard étant d'un léger tirant d'eau, les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés qu'il arrivera aux lieux de sa destination sans délai.
1er oct.

POUR LA HAVANE
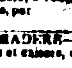
La belle goëlette CREOLE, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Carmier, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN CROSBY,
2 oct — 38, rue du Camp

POUR LE HAVRE

Le beau navire A. I. ZOTOFF, capitaine Merrill, a besoin de 80 balles coton pour compléter son chargement. Pour fret desquelles, ou passage, s'adresser à L H GALE,
2 oct — 93, rue de la Commune

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hande.
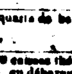
Le navire paquebot ARCHER, capt Marston, ayant été indévablement retenu, partira ce jour pour le port ci-dessus. On y recevra du fret jusqu'à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à
JAMES D. DENEGRE,
2 oct — 16, rue de la Douane

POUR GALVESTON.
Devant partir le 4 octobre ou avant.
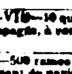
Le brick paquebot fin voilier EMPRESSARIO, capt. Longespe, a une grande partie de sa cargaison à bord et partira comme ci-dessus. Il a de beaux emménagemens pour les passagers ayant été spécialement construit pour faire ces trajets comme paquebot. S'adresser au capitaine à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
29 sept — SAMUEL RICKER Jr.

POUR NEW YORK—Le navire CHARLES, capitaine McLanathan, ayant les trois quarts de son chargement engagés partira sous peu. Pour fret de 100 tonneaux de plomb, ou 175 balles de coton, s'adresser à LEVI H. GALE,
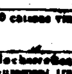
29 sept — 93, rue de la Commune

AVIS DE SOCIETE.
A PARTIR de ce jour, 1er. octobre 1838, les soussignés ont pris en société Mr. P. D. D'Abadie et continueront le même genre d'affaires sous le même raison sociale. La signature est réservée à chacun des associés.
1er oct — CARRIERE, DARAN & Co.

AVIS—Les soussignés ont établi une société pour les affaires de courtage, sous la raison de Longer & Bargas.
Nouvelle Orléans, le 1er. Octobre 1838.
1 oct—3 — A. LONGER, J. F. BARGAS.

AVIS
LES soussignés ont formé une société pour les affaires de commission sous la raison de J. A. Braud & Landry
Nouvelle Orléans, le 1 octobre 1838
J. ADELARD BRAUD, AMADEO LANDRY.
1 oct—3 — 15, rue Bienville No 21

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.
DES propositions cachetées pour les réparations à faire à la maison [illegible] de la rue Conti et du passage de la Bourse, incendiée ce matin, seront reçues au bureau de cette compagnie, mercredi, 3 octobre prochain, à trois heures de l'après midi.
Par ordre de la direction.
1er oct — 3 — J. A. DUREL, secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVEE.
Nouvelle Orléans, 24 septembre 1838.
LES actionnaires sont prévenus qu'un dividende de douze pour cent sur le capital de cette institution a été déclaré, payable le 1er. octobre prochain, au bureau de la compagnie, de la manière indiquée par la résolution de la direction. Par ordre.
1er. oct — D. F. GUEX, secrétaire.

AVIS aux habitans, restaurateurs et aux familles—Les soussignés recoivent par les derniers arrivages, des couvertures de différentes couleurs et grandeurs, qu'ils seront à même de vendre à meilleur marché que aucune autre maison de la ville, en gros et en détail.
1 oct—3 — ALEXANDER HART & SON, 80, Vieille Levée, ou 57, Nouvelle Levée

CIGARRES DE LA FLORIDE—Quelques centaines en magasin et à vendre par
LONG & GRIVOT,
1er oct — 12, rue Poydras.

POMPES TOURNANTES—Pompes patentées de Hubbard, en magasin et à vendre par
LONG & GRIVOT,
1er oct — 12, rue Poydras.

HUILE—15 barriques huile d'hiver purifiée, en débarquement du navire Mississipi, de New-York, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier.

THE—300 caisses thé Young Hyson, en magasin et à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier.

TABAC—200 caisses tabac manufacturé, en magasin et à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine, en débarquement du navire Mississipi, de New-York, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier

BEURRE—15 fréquins beurre de Goshen, en débarquement du navire Mississipi, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier.

THE—40 demi boites thé poudre à canon, en débarquement du navire Star, de New-York, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier.

VIN—150 quarts barriques de Malaga doux, à vendre par ROBERT H. WHITE,
1er oct — 34, rue Gravier.

SAVON—400 caisses savon de Moncam, en magasin et à vendre par R H WHITE,
1 oct — 34, rue Gravier

TOILE A VOILE—15 balles toile à voile légère, à vendre par R H WHITE,
1 oct — 34, rue Gravier

CAFE—20 sacs café de la Havane, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
29 sept — 14, rue Poydras

VIN—300 caisses Vins de Bordeaux assortis des meilleures marques, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co,
9 sep — 22, rue Bienville.

DRAP—31 balles drap français de laine, en débarquement et à vendre par KOHN, DARON & Co,
9 sep — 22, rue Bienville.

A LOUER.
UNE négresse bonne domestique de maison.
JOS. BARTHET,
11 sept — 30, rue Toulouse.

BALANCES à plateformes, portatives, de Locke, assorties, de toutes descriptions, constamment en mains et à vendre par
COOLIDGE & PLIMPTON,
20 sept — 56, rue Gravier.

TOILE D'EMBALLAGE—40 pièces à vendre à bon marché, par WOOD & SIMMONS,
29 sept — 90, rue des Magasins.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
JOSEPH PEATS,
[illegible] sept — 58, rue Ste. Anne.

VIEILLE EAU-DE-VIE Française—Trente pipes vieille eau de vie de Cognac, à vendre par
H & W ANDERSON
18 sept

FARINE—250 barils blé de St. Louis nouveau en magasin et à vendre par
HEFFORD & SORGENFREY,
22 sept — 34, rue du Commerce

EAU DE VIE en quarts, demi-pipes, à vendre à des prix modérés par J. & L. GIRARD,
5 juin — 13, rue Conti.

RIZ—52 tierçons riz frais, reçus et en débarquement du navire Daniel Webster, à vendre par
F. J. FORSTALL & BROTHER,
15 sept—6 — No. 3 Front Levee

LETTRES de change sur Paris, à vendre par
27 sept — R. GRONING & Co.

SUCRE—227 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par R. GRONING & Co.
26 sept

HUILE DE PALMA-CHRISTI—Huile de palma christi Nos. 1 et 2. du Dr. Bakus, à vendre par
HEFFORD & SORGENFREY,
22 sept — 34, rue du Commerce

Clay et Clark,
Plombiers de maison et de navire.
No. 103, rue Poydras, Nelle Orléans.
Fabricants de tuyaux en plomb, cabinets d'aisance et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et de douche d'après la meilleure méthode.
Plomb laminé, cylindre, tuyaux, etc.
Ils expédieront des commandes pour tous les Etats du Sud. — 7 mars—1m 3pc

Clay et Clark,
Fabricans de tuyaux de plomb.
No. 103, rue Poydras, Nelle Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de Tuyaux de plomb, de diamètre inférieur de 3/4 à 6 pouces.
Aux prix les plus modérés. — 7 mars—1m

LETTRES DE CHANGE sur la Havane à vendre par R. GRONING & Co.
[illegible] sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. FAUCHE COCHOT.
IL sera vendu Samedi 13 octobre courant, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi:
16 Superbes Terrains et quelques fractions, situés au faubourg Washington, quartier Duralde la tranquille sur le terrain du tout lesquels terrains ont été faits conformément aux ordonnances de police, savoir: les terrains Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, contigus de l'îlet No. 9, compris entre les rues Craps, des Grands Hommes et l'Indépendance et la propriété Marigny. Cet îlet est entouré en place debout et il existe dessus une grande bâtisse, construite en brique, briquetée entre poteaux, composée de 17 appartements à ces galeries devant.
Les terrains No. 9, 10, 11, 12, 13 et 14, contigus de l'îlet No. 8, compris entre les rues Craps, des Grands Hommes, de Casacalvo et de l'Indépendance.
Les Terrains Nos. 1, 5 et 6, contigus de l'îlet No. 5, compris entre les rues des Grands Hommes, Casacalvo et de l'Indépendance. Le tout conformément au plan dressé en l'étude de Félix de Armas, notaire public, et dont copie sera exhibée au moment de la vente. Ces Terrains sont de la contenance chacun de 33 à 36 pieds de face sur 96 à 98 pieds de profondeur.
Conditions—un et deux ans de crédit en billets par coupons tirés à satisfaction de la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, avec stipulation intérêt à 10 pour cent par an sera exigible en cas de non paiement.
Les actes de vente seront passés devant Chs. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 oct—3&6

PAR FERNANDEZ & WHITING,
Habitation à vendre à l'encan.
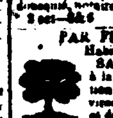
SAMEDI, 20 du courant, il sera vendu à la Bourse de Cité, à midi, Une habitation de trente arpens de face, située à environ 12 lieues au dessous de cette ville et de même bord, bien convenue d'arbres et très convenable pour y élever des bêtes à cornes, ayant une grande prairie très abondante en pâturage. Les personnes qui désirent employer leurs fonds, ne manqueront pas une occasion aussi favorable, attendu que cette terre sera vendue sans réserve, et par lots, pour convenir aux acquéreurs, d'un aspect de lots cette plantation, qui un profondeur d'environ quarante arpents; tel que le représente le plan exposé à la Bourse.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets signés et endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à final paiement. Les billets devront être faits payables à la Banque des Citoyens. Un escompte de dix pour cent sera fait au comptant.
Les actes de ventes seront passés en l'étude d'Edouard Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 oct—17

PAR J. B. PLACHE.
IL sera vendu Jeudi le 19 du courant, à dix heures du matin, à l'hôtel Bishop, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins,
L'ameublement en entier dudit hôtel, consistant en tables de différentes descriptions, bureaux, chaises, side-boards, sofas, glaces, lits de lits, linge de table, fayance, verrerie, ustensile de cuisine, ainsi que les chevaux.
2 oct—3

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu, mercredi soir, 3 octobre, à 5 heures au magasin de MM. A. Sinclair & Co. no. 94, Nouvelle Levée, pour compte de qui il appartiendra.

La coque, les bouilloires, cylindre, les volages, et ligne de fléches du bateau à vapeur CLINTON; tels qu'ils se trouvent maintenant au Kentucky Shore, à environ quatre milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio.
Et le reste de son machines actuellement au magasin de Messrs. A. Sinclair & Co.
La coque du bateau est hors de l'eau, est amarrée à la rive par une bonne chaîne et une forte haussière; on dit que les objets qui sont dans ce bateau peuvent en être retirés par le moyen d'un chaland ou d'un bateau à vapeur que l'on accolerait immédiatement.
Les conditions seront connues au moment de la vente. — 1er oct—3

PAR J. LE CARPENTIER.
IL sera vendu, mardi 2 octobre 1838, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale,
Une négresse nommée SALLY, âgée d'environ 23 ans, enceinte, bonne domestique, blanchisseuse et repasseuse et un peu cuisinière, garantie des vices et maladies prévus par la loi; mais un peu maladive pendant ses grossesses; avec ses deux enfans nommés Louise, d'environ 7 ans, et Clarisse, d'environ 6 ans.
Une mulâtresse nommée LEAH, âgée d'environ 30 ans, domestique, blanchisseuse et repasseuse et un peu couturière; garantie des vices et maladies rédhibitoires, mais un peu maladive.
Conditions—Un tiers comptant, un tiers à 6 mois et un tiers à 12 mois du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur les esclaves.
Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 28 sept—3

PAR J. S. BLACHE.
IL sera vendu Mardi le 2 octobre prochain, à onze heures du matin, au magasin de M. E. Petit, rue Royale No. 168, entre les rues Conti et Bienville, 1300 caisses vin rouge et blanc en caisses de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles, des marques suivantes:
Chateau Lafitte, Grand Larose, Chateau Margaux, Haut Brion, St. Julien Médoc, St. Estèphe, St. Emilion, Haut Sauterne, Sauterne, Barsac, Haut Barsac et Graves, Cerbonnier; Liqueurs en bouteilles, Absinthe et en cruchons pour graine, Jaune de Seine, Anisette, fruits à l'eau de vie et liqueur de Champagne, et vin de Tokay.
Conditions à la vente. — 27 sept—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Jolie propriété au Faubourg Tremé.
MARDI, 2 d'octobre prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, rue St. Louis, on vendra à l'adjudication d'une très jolie MAISON NEUVE, briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, composée de trois beaux appartements, d'une chambre galerie au dessus de la galerie du cabinet au dessus et d'un cabinet en dessus. Le tout bien bâti et fait avec goût, plus une cuisine de trois pièces, puits, cave, porte cochère, etc.
On engage les acheteurs à visiter la dite propriété, qui est située sur un terrain mesurant 30 pieds face à la rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, sur 120 pieds de profondeur.
L'acte de vente sera passé aux les banquettes, à la charge de l'acquéreur. Conditions—Comptant.
27 sept—3

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de Mme. Eulalie Faxon, décédée épouse du Sieur L. C. Le Breton Deschapelles.
SAMEDI le 6 octobre 1838, à midi, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, et de conformément aux pétitions de la succession, je vendrai à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à la Nouvelle Orléans, la mulâtresse Joséphine, âgée de 16 ans, couturière.
Conditions—Un quart comptant et le restant à 6 et 12 mois de crédit payable en billets par coupons endossés à la satisfaction de l'administrateur et assurés par hypothèque sur l'esclave vendue, jusqu'à parfait paiement, et dans le cas où lesdits billets ne seraient pas payés à leur échéance, ils porteront de ce jour un intérêt à raison de 10 pour cent par an; et l'acte de vente sera livrée que lorsque lesdits billets seront signés et acceptés, mais n'entrera pas moins aux frais de l'acquéreur du moment de l'adjudication.
1 oct—4 — F. DUGUE—Juge

VINS DE BORDEAUX.
40 barriques vins rouge St. Julien 1833,
30 do do do 1831,
20 do do Médoc ordinaire,
30 tierçons vin blanc, Haut-Barsac,
25 do do Haut-Sauterne,
15 do do Vieux Graves,
100 caisses Vieux Sauterne,
100 do Graves et Barsac,
15 do Vieux Sauterne en demi bouteilles.
200 caisses vin rouge Médoc, en demi bout., à vendre par L. L'HOTELIER Fils & Co.
22 sept—4 — 28, rue Toulouse.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel Liverpool et Lehigh, Peach Mountain de première qualité, passé au crible, en barriques, en ballots, en sacs ou en grosses quantités, à vendre en quantité convenable aux acheteurs à des prix modérés.
Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville au premier seront immédiatement exécutés.
22 sept—6m — B & A SOULIE.

DEMANDE D'APPRENTIS—On demande deux apprentis de 15 à 16 ans, qui leur entendent le métier d'imprimeur, et les conditions seront avantageuses. S'adresser au bureau de l'Abeille.
27 sept—6t

LE soussigné informe le public qu'à dater de ce jour il ne sera en aucune manière responsable des dettes que pourra contracter sa femme Sophie Glény.
1 oct—3 — PIERRE BARTHELEMY.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du conseil de la première municipalité, avis est donné que jusqu'à mardi prochain, 2 octobre, des propositions cachetées pour l'entreprise de pavage des quais entre la rue Dumaine et le bout de l'Esplanade seront reçues au bureau de la Mairie.
Le 29 sept 1838.
29 sept — C. GENOIS, maire

Mairie de la Nouvelle Orléans.
LE prix de la farine étant aujourd'hui de 9$ 25 par baril d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine à partir de lundi le 1 octobre, de pain pour un escalin. Les pains de 4 livres pour un escalin devront peser 25 pour cent de plus, c'est-à-dire 43 3/4 onces.
29 sept. 1838 — C. GENOIS, maire.

COKE—Charbon dépouillé de gaz—Le prix du coke à dater du 1er. octobre, sera de cinquante cents par baril dans la cour de l'édifice du gaz; et si on en prend par centaine de baril, il sera délivré sans frais de charrois.
L'avantage que possède cet article de chauffage sur le charbon anthracite et bitumineux, devrait engager toutes les familles à en faire usage. Il allume plus aisément que le charbon et dégage moins désagréments de la fumée et de la mauvaise odeur.
On recevra les ordres au bureau du gaz, allée de la Banque. — G. W. WELLS.
20 sept—1m — Secrétaire

MONUMENTS en marbre blanc, à bon marché, convenables pour la campagne, venant d'être reçus et à vendre à de bas prix. S'adresser au dépôt, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. — 27 sept—1m

LES soussignés viennent de recevoir par le Mozart, des gants de toutes couleurs, soie noir et en couleurs, mouchoirs de toutes couleurs, cols en couleurs, [illegible] de soie de dans le dernier goût, pantalons de soie noir et couleurs, cravates en poult de soie noir, etc.
[illegible] — COLVIS & DUMA.

FER-BLANC—1000 caisses fer-blanc 1c. tier X, reçues par les navires Orizimbo et Ambassador, de Liverpool et à vendre par
EDWARD MALLARD,
27 sept—3 — 15, Bank Place

Magasin de papier de tenture rue Royale 165, près Toulouse.
REÇU par le Mozart, venant de France:
Un grand assortiment de papier fin satiné,
Du meilleur goût, pour chambre et salons,
Papiers à paysages, pour salles et coté,
Fonds unis, rouges pour ciel-de-lit, très beaux,
Fonds unis verts, jaunes et bleus,
Papier marbrés de plusieurs couleurs.
Fonds de ciel-de-lit à rosaces, sur fond, rouge fond bleue fond vert,
Un grand choix de bordures velourées, beaux dessins. — 29 sept

Sangsues Sangsues.
20,000 sangsues de bonne qualité, à vendre en gros et en détail, à bas prix par F. CUSACHS, Pharmacien No 5, rue St. Pierre, en face de la Place d'armes.
7 juin

SANGSUES—30,000 sangsues de choix, en débarquement et à vendre en gros et en détail, à la pharmacie A. A. PEYCHAUD
29 sept — No. 122, rue Royale.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, et sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
SCHMIDT & WERNER,
13 sept — 40, rue Bienville.